

Les agents littéraires

Annick Duchatel

Volume 9, numéro 2, hiver 2013

Le métier d'écrivain

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/68074ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les éditions Entre les lignes

ISSN

1710-8004 (imprimé)

1923-211X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Duchatel, A. (2013). Les agents littéraires. *Entre les lignes*, 9(2), 21–21.

Les agents littéraires

Très présents dans le monde anglophone, les agents littéraires tentent une percée au Québec. Indispensables

ouvre-portes ou coquetterie d'auteur? / ANNICK DUCHATEL

Depuis 2008, Dominique Girard dirige l'Agence littéraire Trait d'union. C'est avec éloquence qu'elle détaille l'aide que sa profession peut apporter aux auteurs débutants. D'abord, la carte de la franchise. « La grande question, c'est : "Est-ce que mon œuvre a de la chance d'être retenue par un éditeur?" ». Et 8 fois sur 10, je réponds non. J'indique pourquoi, je donne des avenues. » Dans le cas d'un « récit de vie » trop personnel, elle discute avec la personne et l'oriente vers l'édition à compte d'auteur si la publication est importante pour elle. « Pour les envois de manuscrits, j'aiguille l'auteur vers trois éditeurs qui lui correspondent. » Sur demande, elle peut rédiger un rapport détaillé, que l'auteur pourra joindre à sa lettre à l'éditeur. Elle offre également des ateliers, des conseils sur les faux pas à éviter (comme soumettre tel quel un mémoire de maîtrise), des topos sur la fiscalité et une préparation à la première rencontre avec l'éditeur. « On passe en revue les questions à poser. Je conseille surtout à l'auteur de prendre son temps pour signer le contrat. Mon aide est aussi psychologique : les gens se sentent moins isolés avec un agent. » Pour ceux qui ne désirent pas engager des frais, elle a publié l'essentiel de son expertise dans un ouvrage intitulé *Le petit guide de l'édition*.

ENTRE DEUX CULTURES

Au Québec, où des ventes d'un millier d'exemplaires sont déjà honorables, l'agent peut-il vraiment faire le bonheur? L'auteur **David Homel**, qui a connu les deux cas de figure (avec et sans agent), ne le pense pas. « Au Québec, on publie beaucoup de premiers romans et les éditeurs sont accessibles. Alors pourquoi un agent? »

Le tableau est bien sûr différent aux États-Unis, où il existe une culture de l'intermédiaire alimentée par le gigantisme de la commercialisation. « Au Canada anglais, David Homel a fonctionné avec deux agents successifs. « Je dois beaucoup au premier, David Livingstone, mort depuis. C'est lui qui a vu un livre dans mon premier manuscrit, un tas de feuilles désorganisé. Et il lui a trouvé un éditeur. Puis j'ai eu une agente, et le temps que j'aurais pu passer à courir les éditeurs, je le passais à essayer de la joindre! » Le seul domaine où,



selon lui, l'agent peut vraiment être utile, c'est pour les droits à l'étranger.

En outre, l'Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ) offre un nombre de services appréciables à ses membres débutants – consultations juridiques, renseignements sur les droits d'auteurs, grilles de tarifs, parrainages... et même une formation de style *speed dating* au cours de laquelle de jeunes auteurs rencontrent tour à tour des professionnels du monde du livre, éditeurs, libraires, et qui devrait être reprise prochainement. De surcroît, l'UNEQ a mis sur pied un projet-pilote avec l'Agence

« Mon aide est aussi psychologique : les gens se sentent moins isolés avec un agent. » – Dominique Girard

littéraire Patrick Leimgruber. « Un appel de manuscrits a été fait il y a un an, dit **Francis Farley-Chevrier**, directeur général du Secrétariat de l'UNEQ. L'agence, choisie pour son expérience, a sélectionné cinq auteurs, dont elle va s'occuper dans le cadre du projet. Une expérience qui a pour but de tester l'utilité de l'agent littéraire, ici au Québec. » Ce qui sera certainement à suivre. ❖



À consulter : *Le petit guide de l'édition*, Dominique Girard, Agence littéraire Trait d'union - Site de l'UNEQ : www.uneq.qc.ca